



Département : Aisne
Arrondissement : Saint-Quentin
Canton : Ribemont

Commune de RIBEMONT

Séance du Conseil Municipal du 23 Juillet 2026

Délibération n°2026-71

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 18

Date de convocation : 17 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 Juillet 2026, le Conseil Municipal de la commune de RIBEMONT s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent COOL,

Étaient présents : M. Vincent COOL (Maire), Mr André BEAURAIN, Mme Emmanuelle DUTARQUE-LOUVET, Mr Jérôme COOL, (adjoints), Mr Didier Pinchon (Conseillé délégué) Mme Corinne BRANCOURT-TASSIN, Mme Sylvie RAYNAL-BEIRNAERT, Mr Lionel MICHEL, Mme Sylvie PAQUET-DUARTE, Mr Vincent CAMELLE, Mme Emilie DUFORAT, Mme Aline LEGRAND, Mme Bernadette PREUVOT, Mme Emilie MARTIAL.

Absents excusés représentés : Mme Isabelle DUPONT représentée par Mr André BEAURAIN, Mme Isabelle CARDOT représentée par Mme Bernadette PREUVOT, Mr Laurent FOURRIER représenté par Mme Emmanuelle LOUVET-DUTARQUE et Mr Emilien EKIERT représenté par Mr Lionel MICHEL

Absent excusé : Mr Ludovic DAGNICOURT

Objet : Élection d'un (e) secrétaire.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ NOMME Madame Emmanuelle LOUVET-DUTARQUE, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Emmanuelle LOUVET-DUTARQUE,

Le Maire,
Vincent COOL,

